

## SANTÉ

# L'Institut des infirmiers et aides-soignants d'Aubagne s'ouvre à la formation continue

"Le développement d'activité au sein de l'Institut de formation des infirmiers et aides-soignants (IFSI-IFAS) d'Aubagne se mettra en place dès la rentrée de septembre". Marie-Dominique Cardi, la nouvelle directrice des lieux, depuis 2011, a suivi un parcours tout aussi élogieux que celui qu'elle espère mettre en application au sein de cette structure hospitalière.

Elle a été tout d'abord infirmière en 1979 puis elle s'est orientée vers l'école des cadres de santé (IFCS) en 1995. Toute sa carrière s'est articulée autour du domaine de la psychiatrie ; elle a travaillé en collaboration étroite avec le Dr Ruffo, a été détachée pour faire "un tour de France" afin d'observer ce qui se faisait et ce qui pouvait être amélioré dans le domaine pédopsychiatrique. C'est pourquoi elle a participé à la mise en place du "Domaine Arthur" à la Timone. C'est avec autant de ferveur qu'elle a accompagné l'ouverture de la "Maison de Solène" à Paris où il existe une prise en charge spécifique des enfants qui relèvent du domaine psychiatrique. La médiation de ces services aura permis l'approche adjacente des familles et un soutien contigu des différents partenaires locaux et régionaux dans l'élaboration de structures spécifi-

ques. C'est avec cette préoccupation dynamique et la dédramatisation de ces services qu'elle aura pu étendre ses connaissances à d'autres unités.

Ainsi, elle passe son diplôme de "directeur de soins" avec le souci d'un travail en lien avec les institutions de formations, à Renne. Un choix se profile alors : la gestion ou la formation ? Dans un premier temps, elle professe à l'hôpital de Salon et enfin arrive à Aubagne. Son choix s'étant porté vers la formation avec l'envie de transmettre, d'être à l'écoute, dans la bienveillance. Elle souhaite apporter une nouvelle dynamique à cet institut de formation et œuvrer à la mise en place de préparations aux différents concours paramédicaux qu'elle dessert tels que celui d'infirmier, d'aide-soignant mais aussi auxiliaire puériculture ainsi que le module sanitaire et d'hygiène obligatoire pour les tatoueurs, perceurs, maquilleurs permanents, dans une perspective de gratuité optimale.

## Vers une gratuité

Son action est centrée sur un travail étroit avec les hautes autorités de la santé mais aussi tous les partenaires sociaux qui se positionnent auprès des formations continues telles que le Pôle emploi, la Mission locale ; elle cher-



Marie-Dominique Cardi, directrice de l'IFSI-IFAS d'Aubagne. /PHS.A.

che à ce que soit prise en charge de façon optimale des places pour les "prépas" aux différents concours de l'IFSI-IFAS, sachant que toutes ne sont pas prises en charge par les employeurs ou les différents services locaux ou régionaux. Elle envisage la possibilité de gratuité des formations avec l'augmentation des quotas.

"Tous les métiers évoluent et nécessitent une remise à niveau permanente par les instituts dès lors qu'on travaille étroitement avec les services de soins rattachés à notre hôpital aubagnais, explique Marie-Dominique Cardi. Il faut que

"le terrain" soit représenté dans le respect des protocoles et régénéré en fonction de l'évolution médicale ! Je souhaite répondre aux besoins des services et des différents partenaires avec la formation continue. Il y a une demande accrue au sein même de notre commune, comme le foyer Popineau qui souhaiterait voir se développer une formation de soignants plus spécifique aux handicapés et paralysés. De même, mettre en place la formation d'assistante en gérontologie au cœur de notre ville car elle existe ailleurs mais pas chez nous ! Mon objectif est encore de minimi-

ser le coût des "prépas" d'infirmières à moins de 1500€ ; cela étant soutenu par le Conseil régional ; tout comme accompagner des projets professionnels. J'aimerais obtenir au moins 20 places de chaque "prépa" d'infirmière et aides-soignants gratuites ! On travaille aussi sur l'élaboration de "prépas" aux concours d'auxiliaires puériculture et d'AMP ainsi que d'auxiliaires de vie sociale parce que le territoire en a de plus en plus besoin. Tous ces projets d'encadrement professionnel ne peuvent évoluer qu'avec l'extension de la structure afin d'accueillir au mieux et donner les moyens techniques d'apprentissage, c'est pourquoi il est mis en place une rénovation immobilière cet été au niveau du 3<sup>e</sup> étage de notre école. J'espère pouvoir rapidement bénéficier des locaux du collège Joliot, prochainement désaffecté, afin d'étendre encore mieux les moyens architecturaux de notre école aubagnaise."

C'est ainsi qu'avec beaucoup de rigueur, cette directrice de soins œuvre dans un domaine qui reste vaste et toujours en mouvement, celui de la santé.

Sandrine AUDIBERT

IFSI-IFAS, centre hospitalier  
Edmond-Garcin, 35 av. des Sœurs  
Gastine. ☎ 04 42 84 71 55.